

## Élargissement des matières tarifées

### Objectif: équité et cohérence

Les contenants, emballages et imprimés vendus comme produits (CEI produits) ont été intégrés dans le calcul des quantités attendues pour l'élaboration du Tarif 2018 afin d'élargir la tarification à davantage de matières incluses dans les coûts nets versés aux municipalités. Dès le Tarif 2018, les contenants et emballages de courte-vie vendus comme produits ainsi que les imprimés vendus comme produits devront donc être déclarés.

Les CEI produits peuvent être classés en différentes catégories. Ces catégories ne sont pas limitatives, elles servent uniquement à faciliter l'identification de CEI produits inclus dans cet élargissement.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples :

Catégorie de produits	Exemples de produits
Sacs et pellicules alimentaires	Papier aluminium Pellicule plastique Papier ciré Papier parchemin Sacs sandwichs et congélation Moules à muffin Sacs papier kraft (lunch)
Contenants alimentaires jetables	Assiettes, bols et tous contenants autres qu'aluminium Assiettes et tous contenants en aluminium Verres (tous types et matières confondues) Couvercles (toutes matières confondues) Couvercles pot Masson
Articles de fêtes et anniversaires	Sacs cadeaux Papier d'emballage Cartes de souhaits Papier de soie Boîtes cadeaux Étiquettes cadeaux Rubans et choux (si matière visée) Pinatas et party poppers
Papeterie	Enveloppes Cahier de notes (avec ou sans spirale) Bloc-notes Bloc feuilles lignées ou quadrillées Agendas Calendriers Pellicules protectrices et couvre documents Papier photos

Maison	<ul style="list-style-type: none"> <li>Boîtes de déménagement ou rangement en carton</li> <li>Sacs de recyclage</li> <li>Pellicules protectrices pour meubles</li> <li>Doubleurs bacs à peinture</li> <li>Soucoupes pour plantes</li> <li>Sacs sous-vide pour rangement</li> <li>Papier bulle (bubble wrap)</li> </ul>
Loisir et artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cahier à colorier</li> <li>Cahier de jeux (sudoku, mots croisés, etc.)</li> <li>Cahier d'exercices (abc, math, etc.)</li> <li>Papier construction</li> <li>Kit d'art / Scrapbooking</li> </ul>

## Contenants et emballages (CE) de courte vie vendus comme produits exclus

Les CE dont la vocation du produit est explicitement et uniquement destinée à contenir ou emballer des ordures ou toute autre matière résiduelle visée par une autre disposition réglementaire :

- Sacs à ordures
- Sacs à compost
- Sacs pour aspirateur
- Sacs à déchets biomédicaux

## Imprimés vendus comme produits exclus

- Livres
- Matières comprises dans la catégorie des journaux
- Manuels scolaires
- Dossiers médicaux personnels
- Documents d'identification (certificat de naissance, passeport, etc.)
- Imprimés destinés à être utilisés ou consommés par un consommateur final que sur les lieux de distribution ou de vente (ex. : napperons en papier et menus dans un restaurant)